



MINISTÈRE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES  
ET DES RELATIONS  
AVEC LES  
COLLECTIVITÉS  
TERRITORIALES

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES



# Groupe de travail Réussite éducative

## Proposition formulée dans le cadre de l'élaboration du plan de relance

### 1. CONSTAT(S) PREVISIONNEL(S)

Les remontées de terrain, les analyses des acteurs se multiplient pour souligner le caractère inédit du moment que nous traversons ; la crise sanitaire met en lumière plus que jamais les inégalités pour tenter d'assurer « la continuité pédagogique ». L'enseignement à distance accroît en effet ces inégalités puisqu'il renvoie aux conditions matérielles, sociales, culturelles et psychologiques des familles. Poursuivre sa scolarité au domicile n'est pas possible pour tous et ce constat dépasse les seules questions d'équipements et d'accès aux ressources pédagogiques.

La crise requiert une véritable refondation de nos systèmes de pensée. Elle a amené les professionnels éducatifs dont le métier et la culture nécessitent une présence physique et des liens étroits auprès des habitants à adapter et réajuster leurs pratiques et leurs postures.

Les familles, du jour au lendemain, ont dû faire face à un ensemble de contraintes et à une multitude de difficultés matérielles et sociales. De plus, la crise les a placé de fait au centre de la relation « école/enfant » pour laquelle elles n'étaient pas préparés. Malgré cela, les familles ont montré un grand intérêt pour la scolarité de leurs enfants car conscientes que celle-ci représente et constitue un véritable vecteur pour accéder à la réussite sociale. Mais aujourd'hui, ces mêmes familles sont essoufflées et débordées.

Pour traverser cette période difficile, rompre l'isolement social, facteur clé, les dispositifs d'accompagnement (PRE, CLAS, REAAP...) et les associations de proximité ont pris tout leur sens. Ils ont montré toute leur efficacité et leur pertinence sur les territoires. Ils ont continué à jouer leur rôle d'interface entre les institutions et les familles, à maintenir un contact continu et un lien social afin d'éviter le repli. Ils ont à la fois : informé, réassuré, favorisé la continuité éducative, repéré les besoins à court et à long terme et y ont répondu dans la mesure du possible.

Cette crise nous montre qu'il est plus que jamais temps de revaloriser les professions de l'humain, nécessaires à notre survie collective.

La projection dans l'après crise COVID19, avec de possibles nouvelles phases de confinement ou de mises à distance fractionnées de l'école sur le plan strictement scolaire relève du Ministère de l'éducation nationale. Mais le succès de tous les dispositifs et mesures qui seront engagés reposera sur un renforcement des dynamiques de coopération existantes sur les territoires, notamment entre les familles et l'école.

## **2. DESCRIPTION DE LA PROPOSITION ET DE SES OBJECTIFS**

Il est primordial de continuer à garantir aux enfants, aux jeunes et aux familles un espace et du temps nécessaires, au sein desquels ils vont pouvoir décrocher de leurs difficultés quelles qu'elles soient. Un espace et un temps pour être soi et se désencombrer progressivement du trauma, se réassurer et se sécuriser. Un lieu et un temps où peuvent se dire et se jouer différents comportements, émotions, ressentis

L'IR-DSU considère indispensable le renforcement de la co-éducation.

L'IR-DSU propose donc la généralisation à l'ensemble des établissements des QPV – hors cités éducatives, d'un dispositif de co-construction entre l'école, les acteurs socio-éducatifs et les familles du type : "En associant leurs parents tous les enfants peuvent réussir" permettant de créer ou de restaurer la confiance entre acteurs de l'éducation et donnant la possibilité aux parents les plus éloignés du système éducatif de mieux l'appréhender pour mieux l'investir.

L'objectif est de montrer qu'une reconnaissance des parents comme premiers éducateurs de leurs enfants va favoriser la réussite de tous les enfants et en particulier de ceux en situation d'échec.

Pour cela il s'agit de proposer aux enseignants, éducateurs, aux acteurs associatifs de la co-conformation, aux équipes projets de la réussite éducatives lorsqu'elles existent de "s'engager" avec toutes les familles, et notamment celles qui sont les plus éloignées de l'école.

En permettant aux parents de réfléchir et construire collectivement leur participation au projet de réussite éducative de leurs enfants de façon à être réellement en mesure d'assumer un partenariat, ce dispositif permet d'instaurer une plus grande confiance entre les familles et l'école, une appropriation du projet de l'école par les parents et une facilitation de la relation entre enseignants et familles.

Le dispositif s'articule aux dispositifs éducatifs portés par l'institution scolaire ou les collectivités.

Ces mobilisations locales doivent s'amorcer à partir d'un socle de base minimum :

- La constitution d'un groupe d'animation mobilisé regroupant les différentes parties de la communauté éducative,
- L'organisation d'un réseau permettant d'associer tous les parents dès le début de l'action,
- La mise en place d'une première action de formation collective aux approches permettant le débat et l'échange entre tous ces acteurs,
- L'accompagnement des parents afin qu'ils puissent dépasser leur situation personnelle et avoir une réflexion collective avec d'autres parents,
- Des actions collectives impliquant les familles dans leur quartier afin de ne pas rester sur des rapports individuels avec les acteurs éducatifs
- La préoccupation permanente d'associer les enfants à ces dynamiques.

Les opérateurs en charge de la mise en œuvre de la mesure seraient l'Education Nationale, les équipes politique de la ville, les collectivités, les associations en appui et en complémentarité.

Bénéficiaires :

La proposition cible prioritairement l'école élémentaire avec une mise en œuvre pour les familles d'enfants scolarisés en CP et en CM2.

Il ne faudra pas seulement « donner plus à ceux qui ont moins », mais « donner mieux » : un environnement architectural et culturel de grande qualité, des situations riches et stimulantes et ne pas s'enfermer dans une logique exclusive de « rattrapage scolaire ».

Moyens à mobiliser :

Moyens humains :

- Temps des professeurs des écoles ;
- Inscription du projet dans les fiches de postes des partenaires salariés,
- Bénévolat acteurs associatifs.

Moyens financiers :

- Organisation d'un temps annuel d'échange d'expérience.

### 3. PARTIES-PRENTANTES

*Quelles seraient les principales parties-prenantes d'une telle proposition.*

Les familles

Les enfants

Les partenaires

Les référents institutionnels intervenant sur les politiques publiques

La collectivité locale concernée.

### 4. TEMPORALITE ET FREINS EVENTUELS A LA MISE EN OEUVRE

Logique de montée en puissance :

500 écoles rentrée septembre 2020

1500 écoles rentrée septembre 2021

Rentrée 2022 : toutes les écoles